

CHAPITRE 1

GESTION ANTICIPÉE DES DÉCHETS

Objectifs :

Reconnaître les flux de déchets (DASRI, DAOM, chimiques).

Choisir les contenants et circuits d'élimination adaptés.

Anticiper et organiser la gestion des déchets pour sécurité et conformité.

La gestion des déchets constitue une étape incontournable du travail en laboratoire de biologie médicale. Chaque activité, qu'il s'agisse de la préparation d'échantillons, de l'utilisation de réactifs chimiques ou de la réalisation d'analyses, génère des déchets variés. Certains sont banals, d'autres présentent un risque infectieux ou chimique. Sans organisation rigoureuse, ces déchets peuvent entraîner des accidents (coupures, contaminations, projections), dégrader la qualité des résultats ou encore nuire à l'environnement.

Anticiper leur production, c'est réfléchir dès la phase de préparation à la nature et au volume des résidus attendus afin d'adopter, avant même la manipulation, les bonnes pratiques :

- repérer les **flux de déchets** (DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux, DAOM : Déchets Assimilés aux Ordures Ménagères, et déchets chimiques) ;
- prévoir les **contenants réglementaires** adaptés (boîtes rigides, sacs spécifiques, bidons ou fûts pour solvants) ;
- organiser le **circuit d'élimination et la traçabilité** depuis le poste de travail jusqu'au traitement final.

Cette préparation en amont assure la sécurité du personnel, limite la contamination croisée entre échantillons, respecte la législation en vigueur (collecte, transport et destruction) et participe à la protection de l'environnement.

Dans ce chapitre, nous détaillerons donc les étapes clés de cette gestion anticipée : identification précise des types de déchets, choix des contenants et des filières d'élimination, ainsi que les méthodes pour évaluer et réduire la production de déchets dès la mise en place du poste de travail.

IDENTIFIER LES DIFFÉRENTS FLUX DE DÉCHETS

En laboratoire de biologie médicale, **tous les déchets ne présentent pas les mêmes dangers ni les mêmes exigences de traitement**. La première étape d'une gestion efficace consiste donc à **identifier clairement chaque flux de déchets dès sa production**. Ce tri précis permet d'éviter les contaminations croisées, de limiter les coûts de traitement et de respecter les réglementations en vigueur.

1 LES DASRI (DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUE INFECTIEUX)

Les **DASRI** regroupent tout déchet susceptible de contenir des micro-organismes pathogènes ou des produits biologiques infectieux. Il s'agit, par exemple, des aiguilles, seringues, lames de microscope souillées, gants ou masques contaminés, tubes de prélèvement contenant du sang ou des fluides biologiques. Ces déchets doivent être placés immédiatement après usage dans des **contenants rigides, étanches, à fermeture définitive**, reconnaissables à leur symbole « risque biologique » (pictogramme jaune avec trois croissants noirs). Une fois scellés, ils suivent une filière réglementée : collecte par un prestataire agréé puis **incinération à haute température**. Ne jamais mélanger les DASRI avec les ordures ménagères est une règle absolue : ce tri protège le personnel, les patients et l'environnement.



Les **déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI)** sont réglementairement une seule grande famille, mais on les classe en **sous-catégories pratiques** pour mieux organiser leur tri et leur traitement.

- **DASRI perforants** : tout objet piquant ou tranchant (aiguilles, lames, pipettes cassées) nécessitant un collecteur rigide et perforation-résistant.
- **DASRI mous contaminés** : gants, masques, compresses ou blouses souillées, placés dans des sacs ou fûts jaunes étanches.
- **DASRI liquides** : échantillons de sang, plasma, cultures microbiennes, recueillis dans des flacons ou bidons étanches parfois pré-désinfectés.

- **DASRI anatomiques** : tissus ou pièces anatomiques, dirigés vers une filière spécifique d'incinération.
- **DASRI cytotoxiques** : restes de médicaments anticancéreux ou matériel contaminé, gérés par une filière dédiée.

Cette classification facilite le choix du contenant adapté, assure une élimination sécurisée et garantit la traçabilité exigée par la réglementation.

À NOTER

Note importante / À ne pas confondre

Le terme **DASTRI** n'est **pas** une sous-catégorie de déchets mais le **nom d'un éco-organisme national** chargé de la collecte des déchets de soins produits par les **patients en auto-traitement** (ex. seringues, stylos injecteurs utilisés à domicile).

Dans un **laboratoire de biologie médicale**, on parle uniquement de **DASRI** pour désigner les déchets d'activités de soins à risques infectieux.

2 LES DAOM (DÉCHETS ASSIMILÉS AUX ORDURES MÉNAGÈRES)

Ces déchets ne présentent **aucun risque infectieux ou chimique**. On y trouve le papier, le carton d'emballage propre, les gants non souillés, les boîtes vides de réactifs parfaitement rincées. Ils sont collectés et traités comme les ordures ménagères classiques (incinération ou recyclage selon les filières locales). Pour éviter toute confusion, il est essentiel de vérifier qu'ils ne contiennent aucune trace de produit biologique ou chimique avant de les déposer dans les sacs ou bacs prévus à cet effet.

3 LES DÉCHETS CHIMIQUES

Ils proviennent de l'utilisation de **réactifs, solvants ou produits de nettoyage**. Certains peuvent être corrosifs, toxiques ou inflammables. Leur danger est signalé par les **pictogrammes du règlement CLP¹** (flamme, tête de mort, point d'exclamation, etc.). Ils nécessitent un traitement spécifique : récupération dans des bidons ou fûts étanches compatibles avec le produit (par exemple bidons en plastique résistant pour les acides ou bases, conteneurs spéciaux pour solvants organiques). Ces déchets sont ensuite pris en charge par une filière spécialisée qui peut inclure neutralisation, traitement chimique ou incinération adaptée. **Ne jamais les verser dans l'évier** : outre la pollution de l'eau, certains mélanges peuvent provoquer des réactions dangereuses.

1 CF ouvrage *Risques professionnels au poste de travail*, Chapitre 3

4 POURQUOI CE TRI EST ESSENTIEL

Identifier et séparer ces trois catégories dès la source **réduit considérablement les risques d'accidents** (coupures, projections, intoxications), garantit la conformité réglementaire et facilite la traçabilité imposée par le code de la santé publique. Pour aider au tri, des **codes couleur** et une **signalétique** claire doivent être affichés près des postes de manipulation. Une bonne connaissance de ces flux, acquise dès la formation, est donc un geste professionnel de base pour tout technicien de laboratoire.

CONTENANTS RÉGLEMENTAIRES ET CIRCUITS D'ÉLIMINATION

Une **gestion sûre des déchets en laboratoire de biologie médicale** repose sur deux piliers : le choix rigoureux des **contenants réglementaires** et le respect du **circuit d'élimination agréé**. Ces étapes garantissent la protection du personnel, la traçabilité exigée par le Code de la santé publique et la préservation de l'environnement.

1 CONTENANTS RÉGLEMENTAIRES : RÔLE ET CARACTÉRISTIQUES

Le conditionnement doit être **adapté au type de déchet** dès sa production.

- Pour les **DASRI perforants** (aiguilles, lames, pipettes cassées) : on utilise des **collecteurs rigides perforation-résistants** en plastique épais, de couleur **jaune** avec couvercle verrouillable et pictogramme « risque biologique ». Ces boîtes sont jetées lorsqu'elles sont remplies aux $\frac{3}{4}$ afin d'éviter toute pression qui pourrait provoquer une piqûre



- Pour les **DASRI mous contaminés** (gants, compresses, blouses souillées) : le premier emballage est un **sac jaune étanche** fermé hermétiquement dès qu'il atteint les $\frac{2}{3}$ à $\frac{3}{4}$ de sa capacité. Ce sac est ensuite placé dans un **carton homologué ou un fût rigide doublé d'un sac jaune** servant de conditionnement secondaire.



- Pour les **DASRI liquides** (sang, cultures, milieux microbiologiques) : on choisit des **flacons ou bidons étanches** résistants aux chocs et aux produits chimiques, souvent accompagnés d'un matériau absorbant en cas de fuite. Ces contenants sont ensuite regroupés dans un **bac rigide ou un carton étanche** avec sac intérieur jaune.



- Pour les **DASRI anatomiques (DASRIA)** : les pièces anatomiques reconnaissables (placentas, tissus) sont conditionnées dans des **sacs ou seaux étanches jaunes renforcés** puis placés dans un **conteneur rigide ou carton homologué doublé d'un sac jaune**, clairement identifié pour la filière anatomique.





- **Pour les déchets chimiques dangereux** : les réactifs, solvants ou produits corrosifs sont stockés dans des bidons ou fûts spécifiques, en plastique haute densité ou en métal selon la compatibilité chimique. Chaque bidon porte les pictogrammes CLP (corrosif, inflammable, toxique, etc.) et un étiquetage précis indiquant la nature du produit, la date et le producteur.
- Pour les **DAOM** (déchets assimilés aux ordures ménagères) : le conditionnement est plus simple, généralement un sac noir ou transparent mais uniquement si le déchet est parfaitement non contaminé.

Dans tous les cas, les contenants doivent être **conformes aux normes UN² (transport de matières dangereuses)** : étanchéité, résistance à la perforation, fermeture définitive et marquage réglementaire (pictogrammes de danger, code-barres ou étiquette du producteur).






À RETENIR

Tri des déchets

- Le **conditionnement primaire** est toujours **étanche et identifié**, placé directement au poste de travail pour un tri immédiat.
- Le **conditionnement secondaire** assure le transport interne et la traçabilité avant enlèvement par le prestataire agréé.
- Les couleurs principales sont **jaune pour les DASRI infectieux, violet pour les cytotoxiques**, et les contenants rigides sont obligatoires pour tout objet perforant.

Sous-catégorie de DASRI	Conditionnement primaire (au poste de travail)	Conditionnement secondaire (pour la collecte/transport interne)
DASRI perforants <i>(aiguilles, lames, scalpels, pipettes cassées)</i>	Collecteur rigide en plastique perforation-résistant, à couvercle verrouillable (jaune avec pictogramme « risque biologique »). <div style="text-align: center; margin-top: 10px;">  </div>	Carton homologué ou bac rigide avec sac intérieur jaune pour le regroupement et la fermeture définitive. <div style="text-align: center; margin-top: 10px;">  </div>

² Les contenants conformes aux normes UN sont des emballages certifiés par l'ONU pour le transport des déchets dangereux : ils sont testés (étanchéité, résistance aux chocs et perforations) et marqués d'un code « UN » prouvant leur conformité aux règles internationales de sécurité.

<p>DASRI mous contaminés (gants, compresses, blouses souillées)</p>	<p>Petit sac jaune étanche et opaque, fermé dès $\frac{3}{4}$ plein.</p> 	<p>Grand sac jaune ou carton rigide doublé d'un sac jaune portant le pictogramme « infectieux ».</p> 
<p>DASRI liquides (sang, cultures, milieux)</p>	<p>Flacon ou bidon étanche hermétiquement fermé, compatible avec le liquide (souvent avec absorbeur de gel en cas de fuite).</p> 	<p>Bac rigide, fût, ou carton étanche avec sac intérieur jaune, parfois avec matériau absorbant.</p> 
<p>DASRI anatomiques (pièces ou tissus humains/animaux reconnaissables)</p>	<p>Sac ou seau étanche jaune renforcé, fermé par lien ou couvercle.</p> 	<p>Conteneur rigide ou carton homologué doublé d'un sac jaune destiné à la filière DASRIA spécifique.</p> 
<p>DASRI cytotoxiques (résidus de médicaments anticancéreux, matériel contaminé)</p>	<p>Collecteur spécifique violet ou jaune-violet (ou sac violet) résistant aux produits chimiques.</p> 	<p>Carton ou bac violet homologué, souvent doublé d'un sac de la même couleur, pour la filière cytotoxique dédiée.</p> 

<p>DAOM (Ordures ménagères, équipements de protection individuelle pas ou peu souillés, etc...)</p>	<p>Petit sac poubelle gris</p> 	<p>Grand sac noir</p> 
--	---	--

À RETENIR

Les déchets chimiques

Les **déchets chimiques** regroupent tous les résidus contenant des produits ou mélanges issus de la chimie qui présentent un danger pour la santé ou l'environnement.

En laboratoire de biologie médicale, cela peut inclure :

- **Réactifs et solvants** : acides, bases, solvants organiques (éthanol, acétone, chloroforme...).
- **Solutions colorantes ou fixatrices** : par exemple le formol, les colorants histologiques.
- **Produits de nettoyage ou de désinfection concentrés** : eau de Javel concentrée, détergents spécifiques.
- **Restes de préparations ou de mélanges réactionnels** non utilisés.

Ces déchets peuvent être **corrosifs, toxiques, inflammables ou polluants, et ne doivent jamais être jetés à l'évier.**

Ils sont collectés dans des **bidons ou fûts homologués** portant les pictogrammes de danger (CLP), étiquetés avec la nature du produit, puis éliminés par une **filière spécialisée** (neutralisation, traitement physico-chimique ou incinération à haute température) par un prestataire agréé.

Selon la région, il peut s'agir par exemple de sociétés comme **Veolia, Suez, Séché Environnement** ou d'autres collecteurs locaux titulaires d'un agrément préfectoral et de **l'ADR** (transport de marchandises dangereuses).

2 CIRCUITS D'ÉLIMINATION ET TRAÇABILITÉ

Une fois le conditionnement primaire et secondaire achevé, les déchets suivent un **circuit d'élimination strictement encadré** :

- **1 - Collecte interne** : le personnel transporte les contenants fermés dans une zone de stockage temporaire dédiée, ventilée et sécurisée. Les durées de stockage sont limitées (par exemple 7 jours à température ambiante pour les DASRI si la quantité dépasse 100 L, selon l'arrêté du 7 septembre 1999 modifié).
- **2 - Enlèvement par un transporteur agréé** : une entreprise spécialisée, habilitée ADR (Accord européen relatif au transport des marchandises dangereuses), récupère les déchets. Chaque enlèvement est accompagné d'un bordereau de suivi précisant l'origine, la nature et le poids du lot.
- **3 - Traitement final** :
 - Les **DASRI et DASRIA** sont généralement **incinérés à haute température** (≥ 850 °C) pour détruire totalement les micro-organismes. Certains peuvent être **prétraités par autoclave** (stérilisation vapeur) avant incinération, notamment les déchets mous.
 - Les **déchets chimiques** passent par une filière adaptée : neutralisation, traitement physico-chimique ou incinération spécifique, selon leur composition (solvants, acides, bases, métaux lourds).
 - Les **DAOM** rejoignent les filières classiques de collecte municipale ou de recyclage.

À chaque étape, **la traçabilité est obligatoire** : le producteur (ici le laboratoire) conserve le bordereau de suivi signé par le transporteur et l'exploitant de l'installation finale, prouvant la bonne élimination. Cette traçabilité protège le laboratoire en cas d'audit ou de contrôle et contribue à la démarche qualité (ISO 15189).

ANTICIPER LA PRODUCTION DE DÉCHETS LORS DE LA PRÉPARATION

Certaines notions abordées dans cette partie seront travaillées plus en détail dans l'ouvrage Préparation du poste de travail et des équipements.

L'anticipation est une **démarche proactive** qui vise à éviter tout déchet mal trié, à garantir la sécurité de l'équipe et à respecter la réglementation dès le début d'une analyse. Elle s'appuie sur plusieurs actions successives, chacune nécessitant rigueur et méthode.

1 ÉVALUER LA PRODUCTION DE DÉCHETS

Avant la moindre manipulation, le technicien examine le **protocole d'analyse étape par étape**.

- **Type d'échantillon** : sang, urine, prélèvements bactériens ou viraux, cultures cellulaires. Les échantillons infectieux entraînent forcément une production importante de DASRI.
- **Réactifs et solvants** : la préparation d'un gel d'électrophorèse ne génère pas le même flux qu'une extraction ADN nécessitant phénol/chloroforme.
- **Matériel consommable** : nombre de gants, embouts de pipette, lames, tubes.

Cette analyse permet d'**estimer le volume et la nature des déchets** (DASRI, DAOM, déchets chimiques) pour la séance. Une évaluation précise évite de sous-dimensionner les contenants, ce qui pourrait conduire à des débordements ou à des mélanges de flux interdits.

2 CHOISIR ET PRÉPARER LES CONTENANTS ADAPTÉS

À partir de cette estimation, il faut **sélectionner les contenants réglementaires** correspondant à chaque flux :

- **Collecteurs perforants** pour aiguilles ou lames : boîtes rigides homologuées UN, fermées dès $\frac{3}{4}$ plein.
- **Sacs ou fûts** jaunes pour déchets mous contaminés.
- **Flacons ou bidons étanches** pour liquides infectieux, souvent avec un absorbant interne en cas de fuite.
- **Bidons ou fûts spécifiques** pour solvants, acides ou bases, étiquetés selon le règlement CLP.

Chaque contenant doit être **inspecté avant usage** (pas de fissures, marquage UN lisible), **étiqueté** avec le type de déchet et la date, puis **placé au poste de travail** avant le début de la manipulation. Anticiper signifie que tout est prêt pour jeter les déchets en temps réel, sans quitter la zone de travail.

3 ORGANISER LE POSTE DE TRAVAIL

Une fois les contenants choisis, il faut **structurer l'espace** :

- Placer les collecteurs à hauteur de main et du côté dominant (à droite pour les droitiers, à gauche pour les gauchers) pour éviter les gestes brusques.
- Réserver une **zone de stockage temporaire** éloignée de la zone propre pour le conditionnement secondaire (grand sac ou carton).
- Prévoir un chemin de circulation dégagé pour transporter les contenants fermés vers la zone de stockage ou d'élimination.

Cette organisation réduit les déplacements inutiles, diminue les risques de chute ou de contamination croisée et permet une manipulation fluide même en cas d'affluence ou de travail en équipe.

4 RÉDUIRE LA PRODUCTION À LA SOURCE

L'anticipation ne se limite pas à prévoir : elle vise aussi à **minimiser la quantité de déchets générés**.

- **Préparation des réactifs** : peser la quantité exacte, éviter les surplus qui finiraient au rebut.
- **Choix du matériel** : privilégier la verrerie réutilisable stérilisable quand la réglementation le permet (ex. béchers, éprouvettes).
- **Réduction des emballages** : opter pour des réactifs en formats plus concentrés ou des conditionnements collectifs plutôt qu'individuels.
- **Substitution** : choisir, si possible, des produits moins toxiques ou moins volatils afin de réduire la production de déchets chimiques dangereux.

Ces gestes simples diminuent les volumes, les coûts de traitement et l'empreinte environnementale du laboratoire.

5 ASSURER LA TRAÇABILITÉ DÈS LA PRÉPARATION

Dès la mise en place du poste, le technicien note dans la **fiche de poste ou la checklist** :

- la date,
- le type et le volume estimé de chaque flux de déchet,
- son nom ou celui de l'équipe responsable.

Cette traçabilité permet un suivi précis entre la production, le stockage temporaire et l'enlèvement final. En cas d'audit ou de contrôle sanitaire, ces documents prouvent que la préparation et la gestion des déchets sont conformes aux obligations réglementaires et aux normes qualité (par ex. ISO 15189).

VÉRIFICATION, SUIVI ET TRAÇABILITÉ

La gestion des déchets de laboratoire ne se limite pas au tri et à l'emballage : elle inclut un **contrôle permanent**, un **suiti précis** et une **traçabilité complète**. Ces trois dimensions assurent la sécurité du personnel, la conformité légale et la fiabilité des analyses.

DÉFINITION

> La **traçabilité** est la capacité à **retracer l'historique, l'origine et le cheminement d'un produit ou d'un déchet à chaque étape de son cycle**, depuis sa production jusqu'à son élimination finale.

1 VÉRIFICATION RÉGULIÈRE SUR LE POSTE ET EN ZONE DE STOCKAGE

La **vérification** commence dès le poste de travail. Le technicien doit inspecter régulièrement chaque contenant pour éviter toute situation à risque. Cela signifie s'assurer que le **remplissage ne dépasse jamais les 2/3 ou 3/4** de la capacité, afin d'éviter les débordements et les déchirures. Il faut aussi vérifier **l'intégrité physique des contenants** : absence de fissure, couvercle bien clipsé, absence de liquide au fond du bac secondaire. Avant chaque transfert vers la zone de stockage temporaire, un dernier contrôle visuel confirme la présence d'un **étiquetage complet et lisible** (type de déchet, date de fermeture, service producteur). En zone de stockage, la température, la ventilation et la propreté doivent être contrôlées régulièrement pour éviter toute prolifération microbienne ou fuite chimique. Ces vérifications quotidiennes sont essentielles pour repérer immédiatement une anomalie et intervenir sans délai.

2 SUIVI INTERNE ET CONTRÔLE CROISÉ

Au-delà de l'inspection visuelle, le laboratoire met en place un **suiti interne organisé**. Chaque jour, une **checklist normalisée** permet de consigner le niveau de remplissage, l'état des contenants et la date de fermeture. Le technicien responsable coche chaque étape et signe la fiche, créant ainsi une preuve écrite de la conformité. Les volumes collectés sont inscrits dans un **registre dédié** : on y note la quantité ou le poids estimé pour chaque flux (DASRI, DAOM, déchets chimiques). Cette mesure, parfois faite par pesée, permet de calculer les coûts d'élimination et d'évaluer l'efficacité de la politique de réduction des déchets. Un **contrôle croisé** est souvent prévu : un collègue ou le référent hygiène relit et valide les données pour éviter les oublis ou erreurs. Cette double vérification accroît la fiabilité des enregistrements et renforce la culture de sécurité au sein de l'équipe.

3 TRAÇABILITÉ RÉGLEMENTAIRE

La **traçabilité** constitue l'élément clé de la conformité légale. En France, tout enlèvement de DASRI ou de déchets chimiques dangereux doit s'accompagner d'un **bordereau de suivi** fourni par le collecteur agréé. Ce document détaille l'origine du déchet, sa nature exacte, son poids, la date de collecte, l'identité du transporteur et la destination finale (incinération, traitement chimique, etc.). Le laboratoire doit conserver ces bordereaux pendant au moins **trois ans** (souvent plus pour les laboratoires certifiés ISO 15189) afin de pouvoir présenter la preuve de l'élimination conforme lors d'un audit ou d'un contrôle de l'ARS. Toutes ces informations doivent également être reportées dans un **registre interne** ou intégrées au **Document Unique d'Évaluation des Risques³** (DUER). Cette traçabilité garantit un suivi continu depuis la production jusqu'au traitement final, évitant toute perte de lot ou mélange de flux.

3 Cf ouvrage *Risques professionnels au poste de travail*



Formulaire CERFA n° 12571*01

Décret n°2005-635 du 30 mai 2005
Arrêté du 29 juillet 2005

Bordereau de suivi des déchets

Page n° /

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° :	
1. Émetteur du bordereau <input type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur N° SIRET : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] NOM : _____ Adresse : _____ Tél. : _____ Fax : _____ Mél : _____ Personne à contacter : _____	2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input type="checkbox"/> non N° SIRET : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] NOM : _____ Adresse : _____ Tél. : _____ Fax : _____ Mél : _____ Personne à contacter : _____ N° de CAP (le cas échéant) : _____ Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) : _____
3. Dénomination du déchet Rubrique déchet : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] Consistance : <input type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : _____	
4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)	
5. Conditionnement: <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) _____ Nombre de colis : _____	
6. Quantité <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée tonne(s)	
7. Négociant (le cas échéant) N° SIREN : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] NOM : _____ Adresse : _____	Récépissé n° : _____ Département : _____ Limite de validité : _____ Personne à contacter : _____ Tél. : _____ Fax : _____ Mél : _____

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur N° SIREN : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] NOM : _____ Adresse : _____ Tél. : _____ Fax : _____ Mél : _____ Personne à contacter : _____	Récépissé n° : _____ Département : _____ Limite de validité : _____ Mode de transport : _____ Date de prise en charge : / / Signature: _____ <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
--	--

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau : Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : _____ Date : / /	Signature et cachet : _____
---	-----------------------------

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination N° SIRET : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] NOM : _____ Adresse : _____ Personne à contacter : _____ Quantité réelle présentée : _____ tonne(s) Date de présentation : / / Lot accepté : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : _____ Signataire : _____ Signature et cachet : _____ Date : / /	11. Réalisation de l'opération : Code D/R : _____ Description : _____ Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : _____ Date : / / Signature et cachet : _____
12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571*01) : Traitement prévu (code D/R) : _____ N° SIRET : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] NOM : _____ Personne à contacter : _____ Adresse : _____ Tél. : _____ Fax : _____ Mél : _____	

L'original du bordereau suit le déchet.

CONCLUSION

La gestion anticipée des déchets en laboratoire de biologie médicale est une **démarche globale**, qui commence bien avant la manipulation et se poursuit jusqu'à l'élimination finale.

Elle repose d'abord sur **l'identification précise des flux** : distinguer les DASRI (perforants, mous, liquides, anatomiques, cytotoxiques), les DAOM et les déchets chimiques afin de choisir immédiatement la bonne filière.

Elle exige ensuite l'utilisation de **contenants réglementaires certifiés UN** et le respect d'un **circuit d'élimination strictement encadré**, de la collecte interne au traitement final (incinération, neutralisation ou filière spécifique), avec une traçabilité complète à chaque étape.

L'anticipation dès la préparation (évaluation des quantités, organisation du poste de travail, choix des contenants, réduction des volumes) garantit un tri efficace et limite les risques.

Enfin, la **vérification régulière, le suivi rigoureux et la traçabilité documentaire** assurent la sécurité du personnel, la conformité réglementaire et la qualité des analyses.

En appliquant ces principes de manière systématique, le technicien de laboratoire contribue à la protection de la santé, de l'environnement et au bon fonctionnement du laboratoire, tout en inscrivant son activité dans une démarche de qualité et de responsabilité professionnelle.

LEXIQUE



DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux. Déchets pouvant contenir des micro-organismes pathogènes (aiguilles, gants souillés, tubes de sang, etc.).

DASRIA : Sous-catégorie de DASRI comprenant des pièces ou tissus anatomiques humains ou animaux reconnaissables, nécessitant une filière spécifique.

DAOM : Déchets Assimilés aux Ordures Ménagères, sans risque infectieux ou chimique (papier, emballages propres).

Déchets chimiques : Résidus de réactifs, solvants ou produits de nettoyage présentant un danger (toxique, corrosif, inflammable, polluant).

Collecteur perforants : Contenant rigide, homologué UN, résistant à la perforation, destiné aux objets tranchants ou piquants.

Normes UN : Certification internationale garantissant que les contenants sont adaptés au transport sécurisé de matières dangereuses (étanchéité, résistance).

Bordereau de suivi : Document officiel accompagnant chaque enlèvement de déchets dangereux, prouvant leur collecte, transport et traitement final.

Traçabilité : Capacité à suivre un déchet depuis sa production jusqu'à son élimination grâce à l'étiquetage, aux registres et aux bordereaux.

Conditionnement primaire : Premier emballage au poste de travail (ex. petit sac jaune, collecteur perforants).

Conditionnement secondaire : Emballage externe pour le transport interne ou la collecte (ex. grand sac ou carton avec sac intérieur).

Collecteur agréé : Entreprise spécialisée, autorisée à transporter et traiter les déchets dangereux (ex. Veolia, Suez).

Réduction à la source : Stratégie visant à diminuer la quantité de déchets produits, par un meilleur dosage ou le choix de produits moins dangereux.

DUER : Document Unique d'Évaluation des Risques, registre obligatoire consignnant les risques professionnels et les mesures de prévention.



Entraînez-vous !

Corrigés en fin d'ouvrage

QCM - PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES

1 Quel type de déchet correspond à un tube de prélèvement sanguin contenant du sang ?

- DAOM
- DASRI mous contaminés
- DASRI liquides
- Déchet chimique

2 Parmi les caractéristiques suivantes, lesquelles sont obligatoires pour un contenant homologué UN ?

- Étanchéité et résistance aux chocs
- Marquage « UN » lisible avec code d'homologation
- Fabrication exclusivement en métal
- Fermeture définitive sécurisée

3 Lors de la préparation d'une extraction d'ADN avec phénol/chloroforme, les solvants usagés relèvent principalement :

- Des DASRI
- Des déchets chimiques
- Des DAOM
- Des DASRIA

4 Parmi ces déchets, lesquels sont classés DASRI perforants ?

- Lames de microscope cassées
- Gants souillés
- Aiguilles de prélèvement
- Flacons de culture cellulaire vides mais stériles

5 Quelle action fait partie de l'anticipation de la production de déchets ?

- Remplir les sacs jaunes à 100 % pour optimiser l'espace
- Placer les contenants adaptés au poste avant la manipulation
- Mélanger DAOM et DASRI pour gagner du temps
- Rincer à l'évier les solvants organiques résiduels